



Extrait du Hélène Lipietz

<http://helene.lipietz.net/spip.php?article567>

Rencontre de l'association Vallée Verte

- Ma vie de sénatrice - Vie briarde - Les associations de Seine-et-Marne -

Date de mise en ligne : lundi 2 juin 2014



Copyright © H el ene Lipietz - Tous droits r eserv es

Initialement, l'association Vallée Verte est un groupement de personnes originaires de Saint-Martin-des-Champs qui se sont réunies autour de questions locales d'environnement. Présidée par Mme Varon, elle est intégrée au groupement d'associations [Nature Environnement 77](#).

``



Nature Environnement 77 regroupe de nombreuses associations militantes Crédit - Nature Environnement 77

Une nouvelle occupation...

Avec le temps, les membres de l'association ont orienté une partie de leur action pour se faire entendre d'une entreprise peu respectueuse de l'environnement et des résidents de la commune.

``



Tout est entreposé en tas, comment lutter contre cette pollution du cadre de vie ? Crédit - Vallée Verte

La société déroge en effet à ses devoirs et obligations depuis des années et Vallée Verte a essayé sans succès de lui faire entendre raison à l'amiable.

En effet, des années durant, l'entreprise en question a brûlé des déchets (palettes, végétaux, câbles...) sur différents terrains et parfois cela s'est fini en feu de forêt. A présent, elle aurait placé ses déchets dans des bennes « étanches » selon la Mairie.

<a href="IMG/jpg/image_dechetterie_en_pleine_nature_vallee_verte.jpg" title='Décharge en plein jour'
type="image/jpeg">



Décharge en plein jour Crédit - Vallée Verte

L'entreprise a aussi remblayé un terrain le long du Grand Morin au coeur de la commune, dans [un espace naturel sensible](#).

Enfin, l'entreprise se serait accaparés des chemins ruraux ainsi qu'un terrain municipal. A proximité, un camping situé sur les berges de la rivière du Grand Morin a également un différend avec cette même entreprise pour la préservation du cadre de loisirs qu'il propose.

Mairie et Préfecture : l'association alerte les autorités

L'installation est classée à la préfecture. La mesure de police administrative est détenue par la préfecture. En 2012, la préfecture a effectué une visite d'inspection suite aux alertes lancées par Vallée Verte.

L'entreprise ne semble pas avoir donné suite aux manquements à la législation. Or, le chemin est une voirie communale fréquentée et la parcelle avoisinante appartient à la mairie. Des centaines de promeneurs fréquentent cette coulée verte qui longe le chemin rural.

Mme Varon, la Présidente de l'association dénonce l'inertie de la mairie qui refuse d'user de son devoir de police sur une voie communale et souligne l'irrespect du classement du plan d'occupation des sols.

La mairie est sur le point de faire une enquête publique par rapport aux chemins ruraux. Elle a également organisé précédemment une séance de conciliation entre Vallée Verte, l'entreprise et ses conseillers municipaux qui ont appris qu'un terrain communal était occupé.

Reste à Mme Varon à interpeller par écrit la mairie ainsi que la préfecture pour leur rappeler factuellement ce qui se passe et à agir devant la justice.